

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 février 2015

Président : CROS Claude
Secrétaire : Maryse BOSQUER

Présents : CROS Claude
PONCET Bernard
RAGA Sylvie
CROS Nicolas
BOSQUER Maryse

Procuration : DEKESTER HOLMIERE Pascale à Claude CROS

Absente : GRIMSTONE Martine

Convocation du 19 Février 2015

Début de séance : 20 heures 00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout du point : « vente de la parcelle communale B 499 à Mr Boussens » à l'ordre du jour.

1- Vente de la parcelle communale B 499 à Monsieur Boussens.

Le conseil municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre contact avec le notaire et exécuter les actes correspondant à la vente pour un montant de 5 000 euros.

2- Achat du moulin

Le conseil municipal, après discussion avec Mr Pascal Monier, donne son accord pour l'achat du moulin, du béal et du sentier, avec toutes les parcelles concernées, pour la somme de 7 500 euros. Le conseil municipal demande qu'un géomètre soit missionné pour délimiter le sentier jouxtant la parcelle cadastrée section A n°96. Il donne tout pouvoir à monsieur le maire pour signer les actes à venir.

Compte tenu de l'état du sentier et du canal, le conseil municipal ne prévoit pas de remise en eau.

3- Questions diverses

- Une estimation a été faite pour la fourniture et la pose de nichoirs et mangeoires (21 mangeoires, 54 nichoirs) pour 228 euros par l'Association Aude Nature. Le conseil municipal approuve ce projet.
- Eoliennes : Mr Clouet, Mr Maerten sont intervenus pour apporter un complément d'informations sur le projet. La commune se positionnera courant mars quant à la suite du projet.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire
Claude CROS